

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DE NANOBIOTIX DU 28 AVRIL 2020 :
MODALITÉS DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PRÉPARATOIRES**

Paris, France ; Cambridge, Massachusetts (Etats-Unis d'Amérique); 8 avril, 2020 – [NANOBIOTIX](#) (Euronext : NANO – ISIN : FR0011341205 – la « Société »), société française pionnière en nanomédecine développant de nouvelles approches thérapeutiques pour le traitement du cancer, informe aujourd'hui que son Assemblée générale mixte est appelée à se tenir le 28 avril 2020 à 14h30, sous forme de web-conférence.

Compte tenu des mesures de confinement annoncées par le gouvernement visant à minimiser l'impact de l'épidémie de coronavirus, ne permettant pas, comme habituellement, une rencontre physique entre la Société et ses actionnaires, l'assemblée générale de Nanobiotix se tiendra à huis clos, sans présence des actionnaires. Conformément aux recommandations de l'AMF sur le sujet, Nanobiotix a ainsi mis en place une solution alternative, sous forme de web-conférence à laquelle tout actionnaire pourra se connecter.

Les actionnaires souhaitant participer à la web-conférence devront effectuer au préalable les démarches suivantes :

- concernant les actionnaires au nominatif : demander une carte d'admission à CIC, Service Assemblées, par courrier électronique à l'adresse suivante : serviceproxy@cic.fr,
- concernant les actionnaires au porteur : demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leur compte titres une carte d'admission, et
- pour l'ensemble des actionnaires : envoyer un email à l'adresse suivante : investors@nanobiotix.com et y joindre la carte d'admission ou l'attestation de participation.

Une fois ces démarches effectuées, les actionnaires pourront assister à l'assemblée générale en s'identifiant le 28 avril 2020 à 14h30 sur le portail suivant :

https://channel.royalcast.com/nanobiotix/#!/nanobiotix/20200428_1

Les actionnaires seront ainsi en mesure d'assister à la présentation du management.

Pour les actionnaires souhaitant voter à l'assemblée, le vote en séance n'étant pas possible dans une configuration d'assemblée générale à huis clos, Nanobiotix invite ses actionnaires à exprimer leur vote par correspondance ou encore en donnant pouvoir au président de l'assemblée. Les modalités de vote par correspondance et par procuration sont détaillées dans l'avis de convocation publié au BALO le 10 avril 2020.

Compte tenu des circonstances actuelles exceptionnelles, il ne sera pas possible de recevoir les questions lors de l'assemblée générale. Aussi, la Société répondra en séance aux questions écrites des actionnaires qui devront lui être communiquées à l'adresse électronique suivante : investors@nanobiotix.com au plus tard **quatre (4) jours ouvrés** avant l'assemblée générale, soit **le 22 avril 2020**, accompagnées de la carte d'admission ou de l'attestation de participation soit dans les comptes de titres nominatifs soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire.

Tous les documents préparatoires relatifs à l'assemblée générale, y compris les formulaires de vote par correspondance ou par procuration, sont disponibles sur simple demande par email auprès de la Société à l'adresse communication@nanobiotix.com ou peuvent être consultés sur le site internet de la Société dans la rubrique Investisseurs/Assemblée générale.

Les modalités d'organisation de l'assemblée générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. Les actionnaires sont ainsi invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale de 2020 sur le site de la Société : www.nanobiotix.com/fr/assemblee-generale/

A propos de NANOBIOTIX : www.nanobiotix.com

Créée en 2003, Nanobiotix est une société pionnière et leader en nanomédecine, développant de nouvelles approches pour améliorer radicalement les bénéfices pour les patients, et amener la nanophysique au cœur de la cellule.

La philosophie de Nanobiotix est de faire appel à la physique pour designer et proposer des solutions inédites, efficaces et généralisables pour répondre à d'importants besoins médicaux et non satisfaits.

Le premier produit d'une nouvelle classe, NBTXR3, dont Nanobiotix est propriétaire, a pour objectif l'expansion des bénéfices de la radiothérapie à des millions de patients atteints de cancers. Le programme d'Immuno-Oncologie de Nanobiotix pourrait apporter une nouvelle dimension aux immunothérapies en oncologie.

Nanobiotix est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Code ISIN : FR0011341205, code mnémonique Euronext : NANO, code Bloomberg : NANO:FP). Le siège social de la Société se situe à Paris, en France. La Société détient également une filiale, Curadigm, située en France et aux Etats-Unis, ainsi que d'une filiale à Cambridge, aux Etats-Unis et de deux filiales en Europe, en Espagne et en Allemagne.

Contacts

Nanobiotix

Département Communications

Brandon Owens
VP, Communications
+1 (617) 852-4835
contact@nanobiotix.com

**Département Relations
Investisseurs**

Noel Kurdi (US)
Director, Investor Relations
+1 (646) 241-4400
investors@nanobiotix.com

Ricky Bhajun (FR)
*Senior Manager, Investor
Relations*
+33 (0)1 79 97 29 99
investors@nanobiotix.com

Relations Médias

France – **TBWA Corporate**
Pauline Richaud
+ 33 (0) 437 47 36 42
Pauline.richaud@tbwacorporate.com

US – **RooneyPartners**
Marion Janic
+1 (212) 223-4017
mjanic@rooneyco.com

NANO
LISTED
EURONEXT